



LE BILAN PROFESSIONNEL

———— FICHE PARCOURS ————



———— “ ————

Clarifier son projet, retrouver du sens, construire un avenir partagé.

———— ” ————

LES ENJEUX

RESSOURCES & POTENTIELS

Révéler ce que l'expérience a construit et ce qui peut encore être développé.



Mieux identifier les compétences, les ressources et les potentiels mobilisables afin de favoriser leur valorisation au sein de l'entreprise et d'éclairer les décisions d'évolution.

Prendre conscience de ses compétences, de ses points forts et de ses acquis, mais aussi identifier des ressources parfois peu exploitées ou insuffisamment reconnues.



SENS & MOTIVATION

Comprendre ce qui compte aujourd'hui pour retrouver une dynamique professionnelle.



Mieux comprendre les facteurs susceptibles de soutenir l'implication du collaborateur et identifier des perspectives permettant de prévenir progressivement désengagement ou départ.

Prendre du recul sur sa situation, identifier ce qui nourrit ou fragilise sa motivation et clarifier ce qu'il souhaite retrouver ou faire évoluer dans son activité professionnelle.



LES ENJEUX

ÉVOLUTION & PERSPECTIVES

Faire émerger des perspectives qui ont du sens pour la personne et pour l'entreprise.



Éclairer les possibilités d'évolution, de mobilité ou de développement des compétences et mieux articuler les ressources du collaborateur avec les besoins et les évolutions de l'entreprise.

Explorer différentes possibilités d'évolution, confronter ses aspirations à la réalité et identifier les compétences à développer pour ouvrir de nouvelles perspectives professionnelles.



DÉCISION & MISE EN MOUVEMENT

Transformer la réflexion en choix éclairés et en perspectives concrètes.



Disposer d'éléments permettant de mieux accompagner la suite du parcours : évolution, mobilité, développement des compétences ou autre orientation adaptée à la situation.

Clarifier ses priorités, arbitrer entre les différentes possibilités et définir des étapes concrètes pour avancer vers une orientation réaliste et réalisable.



LA DIFFÉRENCE MAPP

Certaines étapes de la vie professionnelle ne s'apprennent pas.
Elles s'accompagnent.



Ni un **organisme de formation**



Ni un **cabinet de conseil RH**



Ni un **cabinet de coaching**

Chez MAPP, nous concevons des **parcours d'accompagnement** qui mobilisent, selon les besoins, **plusieurs approches et plusieurs expertises** pour répondre à des **situations professionnelles complexes**, avec une conviction simple : **lorsqu'un salarié trouve ou retrouve durablement ses ressources, sa place ou son engagement, c'est toute l'entreprise qui en bénéficie.**

Notre approche



Une logique de prévention, de préservation de l'engagement, de maintien dans l'emploi et de développement des compétences psychosociales



Une approche individualisée prenant en compte les besoins, le contexte professionnel et les objectifs de chacun



Une démarche centrée sur les ressources, les compétences et les capacités des personnes



Des interventions assurées par des professionnels de l'accompagnement (psychologues, coaches, sophrologues, conseillers en insertion professionnelle...)



Un accompagnement concret et pragmatique



Des outils directement transférables dans le quotidien professionnel



Une posture bienveillante, confidentielle et respectueuse du rythme de chacun



LE PROCESSUS

PRÉDIAGNOSTIC



DÉFINITION DU BESOIN

Rencontre entre l'entreprise et MAPP (Réfèrent.e MAPP) afin de définir le besoin, les attentes de chaque partie prenante, les points d'attention, les contraintes particulières et les premières orientations.

DIAGNOSTIC



PRÉCISION DU BESOIN

Entretien entre le/la réfèrent.e de parcours et la ou les personnes à accompagner. Approfondissement du besoin, définition et coconstruction du parcours.



ACCOMPAGNEMENT PARCOURS ADAPTATIF



Réalisation de l'accompagnement avec ajustement du parcours aux besoins et évolutions constatées, toujours en accord avec la ou les personne(s) accompagnée(s) et dans le respect des modalités validées par l'entreprise.

BILAN ENTREPRISE

RESTITUTION



Restitution à l'entreprise des éléments préalablement définis, dans le respect de la confidentialité.

Réfèrent.e de parcours

Systematiquement désigné.e, il/elle est le garant de la continuité et de la cohérence de l'accompagnement.

MOBILISATION DES RESSOURCES



ANALYSE DU BESOIN



Partage du prédiagnostic au sein de l'équipe MAPP, ébauche de parcours à mettre en place, questions en suspens, mobilisation du ou des professionnels adéquat(s) et désignation du ou de la réfèrent.e de parcours.

VALIDATION DU DISPOSITIF

ACCORD SUR LES MODALITÉS



Présentation à l'entreprise des modalités d'accompagnement proposées, dans le respect de la confidentialité : compétences mobilisées, format, volume d'heures et tarif. Validation des modalités de prise en charge.

BILAN BENEFICIAIRE

CONCLUSION



Bilan du parcours avec la personne accompagnée : évolutions constatées, objectifs travaillés, ressources mobilisées et suites éventuelles.



Réfèrent.e MAPP



Réfèrent.e de parcours



ASSOCIATION MAPP

36 boulevard André Netwiller
31200 TOULOUSE



toulouse@mapp-asso.fr



06.19.51.08.78

A chaque étape du parcours professionnel,

Nous sommes là



www.mapp-asso.fr

